15e année

numéro 286

la révolution prolétarienne

10 Janvier 193

prix : 2 franc

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

CEDIAS
BIBLIOTHÈQUE
MUSÉE SOCIAL

DANS CE NUMÉRO

Le problème tunisien
et le statu quo méditerranéen
par Habib BOURGUIBA

Le type même d'une querelle impérialiste :
Djibouti
par Robert LOUZON

L'Internationale ouvrière
et l'Internation bourgeoise
par Jean DUPERRAY

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

●

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

●

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*.
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

●

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

●

Tél.: **BOTzaris 21-02**

●

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 286

(10 janvier 1939)

Le problème tunisien et le *statu quo* méditerranéen ..... Habib Bourguiba.
L'Internationale ouvrière et l'Internation bourgeoise ..... Jean Duperray.
Pour les dettes du « Cri du Peuple » M. Chambelland.
Pour la révision du procès du P. O. U. M.

Notes d'économie et de politique

Le type même d'une querelle impérialiste : Djibouti. — Le coup de Bourse de Paul Reynaud. — L'augmentation des heures de travail facteur de dépression économique ..... R. Louzon.

Parmi nos lettres

« De l'Etat démocratique à l'Etat autoritaire » ..... A.-V. Jacquet.

Livres, journaux et revues

Gaston Guiraud : (Les souvenirs d'un militant syndicaliste) « P'tite gueule » ..... G. Albertini.

Centre syndical d'action contre la guerre

Aux syndicalistes parisiens.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

UN LIVRE A LIRE

H. E. Kaminski

BAKOUNINE

UNE EXCELLENTE BIOGRAPHIE — PLUS PASSIONNANTE QUE LE MEILLEUR ROMAN — DU GRAND REVOLUTIONNAIRE

Editions Montaigne

Prix : 25 francs

Le problème tunisien et le statu quo méditerranéen

L'auteur de cet article-manifeste, secrétaire du Parti Libéral Constitutionaliste (Néo-Destour) tunisien, est le représentant le plus qualifié de la population tunisienne. Cet article exprime très exactement les pensées et les sentiments de l'immense majorité des 2 millions de Tunisiens. A ce titre il est un document essentiel, que nous nous empressons de publier, bien qu'il se place exclusivement au point de vue national *et non au point de vue classes, la lutte de* classes *ne prenant jamais son plein développement qu'une fois la question nationale résolue.*

Dans ce qui va suivre, nous laisserons de côté le procès actuel des chefs destouriens, qui relève de la compétence du commandant Guérin (1) (lequel suit son cours normal c'est-à-dire perd chaque jour de son importance), pour ne parler que du grand procès pendant depuis près de vingt ans devant la France et qui relève, lui, de la compétence du gouvernement français. Ce procès-là est mal connu en France; et ceux parmi les rares hommes politiques qui ont eu l'occasion d'en saisir les données fondamentales n'avaient que peu de crédit auprès de la masse du peuple français, car appartenant pour la plupart à des partis marxistes, ils étaient eux-mêmes suspects d'antipatriotisme. Il en est résulté que les revendications tunisiennes qui n'ont rien à voir avec le marxisme, qui traduisent, en réalité, une *évolution historique,* et partant *nécessaire,* qui s'imposent de ce chef à tout esprit clairvoyant et impartial quelle que soit sa nature politique, ont beaucoup perdu à être défendues surtout par certains éléments marxistes — quand ils sont dans l'opposition.

Il faut reconnaître toutefois que la mauvaise foi et les campagnes tendancieuses des prépondérants (2) ont grandement contribué à entretenir l'équivoque. Ce qui n'empêche pas ceux-ci d'invoquer, dans ces mêmes campagnes, l'attitude des socialistes ou des communistes quand ces derniers, pour donner le gage de leur patriotisme et se défendre de toute collusion avec le Destour, se retournent brusquement contre nous et cherchent à nous accabler sous le poids des accusations les plus déshonorantes (collusion avec l'étranger, etc.). A la faveur de cette équivoque, les profiteurs de l'exploitation coloniale qui, eux, savent à quoi s'en tenir sur nos revendications, manœuvrent avec une habileté consommée en vue de perpétuer indéfiniment les privilèges abusifs auxquels ils ont été habitués.

L'équivoque de la colonisation

Leur tactique a consisté invariablement « à confondre leurs privilèges avec les intérêts de la France », à considérer les abus dont ils profitent comme autant de prérogatives de la France, à voir dans toute action en vue d'y mettre fin un attentat contre la souveraineté française!

Cette regrettable confusion, systématiquement entretenue par quelques prébendiers, entre leurs prébendes et les prérogatives de la France, nous a fait le plus grand tort dans le passé, parce que c'est précisément à la France que nous nous adressons toujours pour obtenir nos revendications. Il faut ajouter aussi que les hommes politiques au pouvoir, prisonniers parfois de certains intérêts, soumis aux fluctuations de l'opinion, sont toujours sensibles à certaines campagnes de presse, et plus particulièrement à certaines accusations. Il en résulte que les plus honnêtes hésitent, perdent tout courage, sont réduits à louvoyer, ... et finalement balayés; les autres trouvent plus habile de faire volte-face et de suivre le courant.

La répression et son caractère cyclique

C'est pourquoi ont avorté toutes les belles promesses qui ont été faites aux Tunisiens depuis la guerre. Ainsi s'explique cet aspect cyclique de la politique française qui a frappé tant d'observateurs : à chaque nouveau résident, étude objective de la situation, aboutissant invariablement à des promesses solennelles — suit l'offensive des privilégiés qui dressent les obstacles, suscitent les difficultés, entretiennent la panique et finissent par ébranler les convictions les mieux assises; au gouvernement, ce n'est plus que tergiversations, expédients, parfois hypocrisie; chez le peuple : déception, exaspération, agitation. Le tout aboutissant régulièrement à une répression violente. La répression ne tarde pas à apparaître au gouvernement français comme une impasse dont il sort en changeant le résident général ... et le même cycle recommence! Pas tout à fait le même, car, dans l'intervalle des deux cycles les esprits ont eu le temps de méditer, l'idée nationaliste de gagner de nouvelles couches et l'exploitation coloniale de ruiner de nouvelles classes; si bien que, en fait, chaque répression s'est heurtée à un mouvement de résistance plus ample, plus profond, mieux organisé que celui du cycle précédent, enfin, dans le même intervalle, l'évolution de la situation internationale fait apparaître sous un jour plus cru le risque mortel que comportent pour le potentiel de la France l'attitude intransigeante et butée de la colonie française à l'égard des revendications tunisiennes et la désaffection qui en résulte, au détriment de la France, au sein du peuple tunisien. On peut donc affirmer aujourd'hui sans être taxé d'exagération que la solution du problème tunisien est devenue un élément capital, non seulement de l'ordre public en Tunisie, mais aussi de tout le *statu quo* méditerranéen.

Je m'explique : à l'intérieur, il deviendra de plus en plus difficile à la France de maintenir l'ordre public en continuant à gouverner la Tunisie *pour le compte et au seul profit d'une colonie française* jalouse de ses privilèges, fortement imbue de l'esprit de conquête

---

(1) Chargé de l'instruction du « complot » contre la sûreté de l'Etat intenté aux chefs du parti du Néo-Destour après le massacre du 9 avril. (*Note de la rédaction.*)

(2) Les profiteurs de la colonisation en Tunisie, qui se réclament de la « prépondérance » française.

et décidée à s'opposer par tous les moyens à toute politique d'entente et de compréhension avec l'élément autochtone. Pour maintenir l'ordre dans ces conditions il faudrait *faire de la répression un principe de gouvernement.* Les inconvénients d'une telle méthode n'ont échappé à personne, aux résidents généraux moins qu'à tous autres (3).

L'intérêt bien compris de la France

Or, comme, en fait, trois expériences successives depuis 1931 (pour ne pas remonter plus loin) ont montré que la répression, loin d'éliminer le Destour, ne fait, en définitive, que le renforcer et l'asseoir sur des bases populaires plus larges, que d'autre part les privilégiés n'ont rien perdu de leur intransigeance, il est clair que la France, si elle s'obstine à faire toujours la politique de ces derniers, à confondre ses intérêts avec les leurs, sera amenée fatalement à faire de la répression une méthode normale de gouvernement. Elle n'y échappera que si, se dégageant de toute considération raciale et n'ayant en vue que les intérêts généraux des deux peuples, elle se décide, pour une fois, à jouer courageusement et loyalement *son rôle d'arbitre* entre les partisans et les adversaires du *statu quo.*

Tant que la France n'orientera pas sa politique dans ce sens, les fusillades, les déportations et les « complots » se succéderont à une cadence de plus en plus accélérée, entraînant par voie de conséquence la colère et la haine dans les cœurs, l'action illégale et clandestine et ses déviations inévitables; les attentats individuels et leur cortège de représailles et de violence. Ces perspectives peuvent laisser indifférents certains colonialistes enragés, persuadés que la force de la France aura toujours le dessus et que du moment que leurs prébendes sont à l'abri, le sentiment de l'autochtone importe peu. Elles ne sauraient laisser indifférents le gouvernement français à l'heure où les appétits italiens s'affirment au grand jour et menacent de faire de l'Afrique du Nord le champ de bataille et l'enjeu d'une conflagration générale. Le danger italien, nous le réalisons autant, sinon plus, que la France, car si, pour la France, il pose une question d'hégémonie et de puissance, pour nous il pose une question de vie ou de mort. Et rien ne pourra endormir notre méfiance ni apaiser nos inquiétudes car le mouvement qui pousse le fascisme italien vers l'Afrique du Nord est un de ces mouvements impérieux, irrésistibles, conditionnés beaucoup plus par la géographie que par le caprice d'un dictateur. Aussi, contre ce danger réel, nous n'avons pas de trop de toutes nos forces, *aussi bien morales que matérielles,* conjuguées avec celles de la France.

Or, contre ce danger, si les préparatifs d'ordre militaire et stratégique sont nécessaires, ils ne sont guère suffisants. Et ils resteront insuffisants tant que le peuple tunisien n'a pas la conviction nette que dans un conflit italo-français sa cause se confond avec celle de la France.

Malheureusement, les gouvernements français ayant si souvent confondu la cause de la France avec celle des prépondérants, il est à craindre que le peuple tunisien ne fasse à son tour, au moment critique, la même confusion et n'en arrive à voir, dans la cause de la France, celle de ces exploiteurs les plus irréductibles.

« Il y a la peur du conseil de guerre » — direz-vous; oui, mais le sentiment de la peur est impuissant, à lui seul, à dresser le peuple tunisien dans un même élan contre l'ennemi, à le prémunir surtout contre les sollicitations, les manœuvres et les promesses auxquelles ne manquera pas d'avoir recours l'ennemi pour nous dissocier. Car il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'Italie compte bien user en Afrique du Nord de la tactique qui a été expérimentée avec succès par les alliés dans le proche Orient, celle qui a permis de rallier à leur cause les peuples arabes et de disloquer l'Empire ottoman.

L'Angleterre l'a parfaitement compris, qui s'est empressée, devant la même menace (conquête de l'Ethiopie), de régulariser ses rapports avec l'Egypte. Par des concessions habiles sur des questions plutôt d'amour-propre national, elle a canalisé à son profit le grand mouvement nationaliste égyptien qui est devenu son plus sûr allié. Elle a renforcé ainsi son système de sécurité, rallié à sa cause tous les peuples arabes sans rien perdre de son influence sur les bords du Nil.

Une politique à réconsidérer

Que fait la France pendant ce temps?

Alors que l'Italie se prépare ouvertement à la grande aventure, alors que l'Angleterre s'organise et organise son empire pour opposer à l'agresseur le maximum de résistance, et peut-être décourager toute agression, la France vit presque sur le pied de guerre avec les trois peuples *nord-africains,* qui, eux, ne cherchent nullement à affaiblir son potentiel de sécurité.

Répression en Tunisie, répression en Algérie, répression au Maroc.

Aux timides revendications de ces peuples pour un idéal de justice et de liberté, aux vastes mouvements populaires qui tendent uniquement à mettre fin à l'oppression odieuse d'une minorité de privilégiés, elle répond surtout par l'emprisonnement, la déportation, l'état de siège et les fusillades, tenant pour chose négligeable la colère de 15 millions d'hommes.

Est-ce là une façon de se préparer à la guerre qui rôde à nos portes?

Est-ce une façon de décourager l'agresseur?

Faut-il que l'influence des prépondérants dans les conseils du gouvernement soit toute puissante, ou que les gouvernants aient perdu toute faculté de prévision pour qu'ils s'obstinent imperturbablement dans une attitude qui constitue un véritable défi au bon sens!

Quand nous exprimons ces idées, dont pourtant l'évidence saute aux yeux, on nous accuse de chantage.

Chantage, le fait de mette en garde la France contre les conséquences d'une politique de force condamnée par l'expérience et par l'histoire.

Chantage, le fait de l'avertir à temps que le peuple tunisien opprimé, victime non résignée de la rapacité des prépondérants, hésitera à se sacrifier pour une cause qui se confond à ses yeux avec celle de la prépondérance.

Chantage, le fait d'affirmer que quels que soient nos sentiments profonds vis-à-vis de la

(3) Seulement, après avoir énergiquement condamné les méthodes violentes dans leurs discours, ils en ont largement usé contre le Destour dans le vain espoir de l'éliminer de la scène politique.

nation protectrice et nos appréhensions à l'endroit du fascisme italien, nous nous trouvons dans l'impossibilité morale de mettre au service de la cause française le prestige et l'autorité qu'on veut bien nous reconnaître sur le peuple tunisien.

Chantage enfin, le fait de dire sans ambage que faute d'un appui massif et total des « arabes », l'empire nord-africain est à la merci d'un échec naval ou aérien en Méditerranée qui le couperait de la métropole.

Pourtant, si chantage il y a, des hommes politiques, et non des moindres, s'en sont rendus coupables bien avant nous. Sans remonter à MM. Gernut et Bergery qu'on ne saurait suspecter d'antipatriotisme, il n'est que de rappeler le discours programme de M. Viénot, une interview de M. Guillon en juillet 1936 et, tout dernièrement, deux articles sensationnels de M. Léon Blum affirmant que la condition *sine qua non* d'une défense efficace de l'Afrique du Nord contre les visées italiennes réside dans une entente loyale de la France avec les peuples nord-africains (cf. *le Populaire*, 16, 17 juillet 1938). (4)

L'entente franco-tunisienne

Les bases de cette entente, nous avons essayé de les dégager en ce qui concerne la Tunisie, en tenant compte, non seulement des aspirations de notre peuple, mais aussi des servitudes que lui imposent sa position géographique et son degré d'évolution, des nécessités de sa sécurité qui se confond avec celle de la France. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet ni d'avoir découvert la solution définitive de la question tunisienne. Nous avons surtout indiqué la direction dans laquelle il faut la chercher. Avec le maximum d'objectivité et un sens des réalités auquel certains Français n'ont pas manqué de rendre hommage, nous avons analysé les causes du malaise tunisien, les intérêts complexes, les craintes, les méfiances qui ont retardé jusqu'ici la solution, les concessions qu'il faudrait consentir de part et d'autre pour aboutir à un *modus vivendi* de conciliation, comptant sur le temps et la bonne volonté réciproque pour amortir les heurts inévitables dans un régime de co-souveraineté.

Ces idées, qui ont pratiquement renouvelé la doctrine destourienne, nous les avons développées dans nos discours, dans nos écrits; nous les avons fait adopter par nos congrès, et malgré les attaques furieuses des agents provocateurs et des faux démagogues que les « spécialistes » du Dar El Bey (5) ont peut-être cru habile de nous jeter dans les jambes, nous les avons fait adopter par le peuple des villes et des campagnes.

En voici le résumé :

Les bases de l'entente franco-tunisienne doivent être cherchées, croyons-nous, *dans une association effective du peuple tunisien aux responsabilités du pouvoir.* Or cette association effective — j'insiste sur cette épithète car le mot « association » a jusqu'ici servi à donner le change sur une forme de collaboration qui s'apparente à la complicité et dont nous ne sommes plus dupes — cette assocaition effective, dis-je, point n'est besoin d'un chambardement du régime pour la réaliser, les cadres mêmes du Protectorat offrant la possibilité de la mettre en pratique *progressivement et avec toutes les précautions nécessaires.* Il n'est que de revenir à l'esprit et à la lettre des traités, qui ont respecté formellement l'autonomie intérieure de la Tunisie, et avaient pour but l'émancipation du peuple tunisien; il n'est que de cesser de considérer la Tunisie comme un domaine, le peuple tunisien comme un cheptel, et le Protectorat comme une fiction commode qui aurait tout juste permis à la France de faire l'économie d'une conquête.

Est-ce donc un crime d'invoquer les traités, de demander à la France, qui se proclame en Europe le champion du respect des signatures, de respecter la sienne apposée au bas du traité du Bardo, de mettre fin à des abus que l'évolution des esprits rend chaque jour plus intolérables, de renouveler en un mot les bases du régime de façon à l'asseoir, non plus sur la complicité intéressée — devenue d'ailleurs inefficace — des marabouts, des chefs de confrérie et de quelques « notables » sans conscience, mais sur l'adhésion libre et profonde d'un peuple conscient de ses droits et de ses devoirs, organisé dans un vaste parti de masses, dont les chefs sont profondément acquis à la France?

Pourtant, c'est pour ce « crime » que nous avons été frappés dans notre liberté et dans nos affections les plus chères, c'est pour ce « crime » que notre peuple a connu l'état de siège, les Sénégalais, les verdicts inhumaines et les fusillades. Il a suffi à quelques « manitous » de la colonie française de se dresser contre l'orientation politique projetée par un gouvernement de la France, pour que la France, à la faveur d'un changement d'équipe ministérielle, revienne aux vieux errements et mette en branle son armée, sa justice et tous les rouages de l'appareil répressif en vue d'écraser le parti qui demandait à la France de respecter sa signature!

Nous avions pourtant convié la colonie française, et en particulier les colons, à nos réunions publiques et à nos conférences, pour confronter nos thèses, détruire les préjugés en vue d'un rapprochement qui devait précéder et conditionner l'entente.

A toutes nos avances ceux-ci ont toujours répondu avec hauteur. Leur presse n'a jamais voulu — ou osé — discuter nos idées auxquelles nous avions donné toute la publicité désirable, l'insulte ou la calomnie lui paraissant infiniment plus commode. En un mot, tous ceux qui vivent de l'exploitation coloniale se refusaient — et se refusent encore — à toute concession parce qu'ils sont convaincus que les *baïonnettes françaises leur permettront toujours de maintenir toutes leurs positions et la totalité de leurs privilèges.*

C'est la raison pour laquelle le résident général, dès juillet 1937, dut renverser sa politique et suivre le courant. Pourtant notre soutien, que nous lui avions accordé dès le mois de juin 1936, s'est prolongé jusqu'au mois de novembre 1937. Durant dix-huit mois et quoique aucune des promesses faites n'ait été réa-

---

(4) Nous rappelons que M. Léon Blum, alors qu'il n'était pas redevenu simple député, mais était président du Conseil, fut à l'origine de la répression. Ce fut lui qui nomma le *général* Noguès, dont le passé arabophobe était bien connu, à la Résidence générale du Maroc; ce fut lui qui était président du Conseil lors du massacre de Tunis le 9 avril dernier, des persécutions qui les avaient précédées, et des arrestations massives qui suivirent. (*Note de la rédaction.*)

(5) Siège du ministère de l'Intérieur tunisien. (*Note de la rédaction.*)

lisée, nous avons continué ce soutien, dans des conditions que l'attitude de plus en plus hostile des autorités locales à l'égard des militants rendait chaque jour plus difficile.

Les premières étapes de la répression

Le changement d'orientation remonte en effet au 15 juillet 1937, quelques jours après la chute du premier cabinet Blum, quand, sous un prétexte des plus futiles, M. Guillon supprima d'un trait de plume toutes les *réunions publiques*. C'était un coup droit contre le Destour qui, étant un parti à base populaire, ne peut vivre et se développer sans un contact continu avec les masses.

Nous n'avons cependant pas cru devoir modifier notre attitude et nous nous contentâmes d'organiser des réunions privées. Mais bientôt, nous fûmes inquiétés sur ce terrain, et on nous chicana le caractère privé de nos réunions, d'où poursuites judiciaires en série contre nos militants pour « réunions publiques non autorisées ». L'arbitraire était à son comble. Les amendes absorbaient le plus clair des ressources du parti.

Après les amendes, les emprisonnements. De nouveaux décrets d'exception avaient vu le jour (juillet 1937). Après les militants, les chefs étaient poursuivis en vertu de ces décrets à propos d'articles de presse. L'étau se resserrait autour du parti. Visiblement le gouvernement n'en voulait plus entendre parler. Mais notre confiance dans la personne de M. Guillon subsistait toujours. C'étaient peut-être les autorités locales qui lui forçaient la main... pensions-nous.

Nous n'arrivions pas à désespérer de cet homme. Il a fallu le défi que représentait pour nous le rétablissement du Tiers Colonial (6) — naguère condamné par le résident lui-même — pour nous rendre à l'évidence.

La brutale répression marocaine, qui rappelait à plus d'un titre les méthodes peyroutiennes, nous montra *que les nouveaux mots d'ordre* venaient de Paris et que c'était la France qui avait changé de méthode et renversé toute sa politique.

Le congrès annuel du parti, réuni sur ces entrefaites (1er et 2 novembre 1937) dut retirer le préjugé favorable au gouvernement qui s'engageait visiblement dans l'engrenage de la répression.

Mais jusqu'au 8 avril 1938 aucune manifestation sur la voie publique n'a été déclenchée par le parti, malgré les coups qu'il recevait de toutes parts.

La manifestation du 8 janvier à Bizerte, organisée par l'Union locale des syndicats et la cellule destourienne, fut une manifestation isolée des Bizertins contre le bannissement par voie administrative d'un des leurs, Hassen Nouri, qui venait de purger une peine de un mois d'emprisonnement pour avoir organisé une réunion publique syndicale sans autorisation.

Et même quand le cortège des manifestants à Bizerte fut reçu à coups de revolver et que six des nôtres tombèrent sous les balles du service d'ordre, le Bureau politique du parti se refusa obstinément à toute réaction d'ensemble du parti.

Nous avions le sentiment très net que le gouvernement, décidé à détruire le Néo-Destour — devenu la bête noire de la Prépondérance — cherchait à engager notre responsabilité dans une bagarre sanglante à l'occasion d'une manifestation organisée par le parti. Nous ne voulions à aucun prix lui fournir ce prétexte.

A toutes les provocations nous répondions en continuant imperturbablement notre propagande et nos contacts avec la masse. Il fallait en effet de toute urgence expliquer notre attitude — que d'aucuns jugeaient trop passive — et nous défendre contre les démagogues du nationalisme intégral qui nous accusaient d'être à la solde du colonialisme français (*sic*); il fallait surtout montrer au peuple, afin de dégager notre responsabilité, comment et pourquoi nous en étions arrivés là avec un gouvernement qui, une année auparavant, nous apparaissait animé des meilleures dispositions à notre égard.

Arrestation des militants

Le gouvernement décida alors, pour venir à bout de la passivité du parti, de l'attaquer sur le terrain de sa propagande. Les informations plurent sur nous après chaque réunion, pour propos subversifs, excitations à la haine des races, appels au meurtre, au pillage, etc.

On nous imputait les propos les plus abracadabrants « sur la foi », disent invariablement les rapports de police, « d'informateurs dignes de foi » !...

A leur première comparution les inculpés étaient mis sous mandat de dépôt. Le moyen était radical. Deux membres du Bureau politique : l'avocat Salah Ben Youssef et le docteur Slimane Ben Slimane furent ainsi écroués les 4 et 6 avril. Presque tous les membres du Conseil national du parti les y avaient précédés ou devaient les rejoindre dans les journées des 7, 8 et 9.

Le parti était pratiquement décapité (M. Bahri Guiga était absent, délégué à Paris pour une suprême conversation avec les dirigeants français avant l'irréparable). Il était, de plus, amputé de ses cadres et de ses meilleurs militants.

Les manifestations du 8 avril

L'exaspération était à son comble. Une démonstration de masse, une réaction d'ensemble sur tout le territoire et dans toutes les sections du parti était dès lors inévitable.

Elle eut lieu le vendredi 8 avril.

L'ampleur inusitée de la manifestation fit hésiter le gouvernement à frapper son coup ce jour-là.

Aussi, quoique non autorisée et non déclarée, elle put se dérouler partout sans incident.

Une autre était prévue pour le dimanche 10 avril. Mais les autorités ne voulaient plus entendre parler de manifestations. Le résident général a essayé alors, par le truchement du Dr. Materi, de m'intimider pour me contraindre à les décommander toutes. Quoique malade et alité, je refusai de céder à la menace car les arrestations continuaient toujours, et abdiquer même le droit de manifester pacifiquement, quand tous mes camarades étaient sous les verrous, aurait été de ma part une trahison. J'étais décidé à remplir mon devoir

---

(6) Supplément de traitement (égal au tiers du traitement) versé uniquement aux fonctionnaires français, ce qui crée une inégalité de traitement entre le Français et le Tunisien, faisant le même travail. (*Note de la rédaction.*)

jusqu'au bout. L'entrevue avec le Dr. Materi eut lieu le samedi 9, entre 14 h. et 15 h. 30. Ce dernier venait de me quitter depuis trois-quarts d'heure environ, le temps de rendre compte par téléphone du résultat de sa mission, et une fusillade éclatait devant le Palais de Justice contre un petit groupe de jeunes gens venus manifester à l'occasion de la mise sous mandat de dépôt du professeur Belhouane, devenu populaire à la suite de sa révocation pour ses sympathies néo-destouriennes. C'était, pour certains, le prétexte rêvé pour accabler le parti sous la responsabilité du sang versé!...

Encore eût-il fallu que cette manifestation ait été décidée par le parti.

Or il se trouve que la manifestation du Palais de Justice était précisément *la seule* qui n'eut pas été connue du parti. En fait je l'ai complètement ignorée pour la raison bien simple que j'ignorais que Belhouane, chargé avec d'autres camarades de préparer et de diriger la manifestation prévue pour le lendemain dimanche 10, avait été convoqué par le juge d'instruction et venait d'être mis sous mandat de dépôt.

D'ailleurs l'aurais-je su que je me serais bien gardé de réagir de cette façon. Il n'est pas dans nos traditions, ni dans nos méthodes d'action, de nous opposer aux actes de l'autorité judiciaire. Il me suffit de rappeler que la plupart des chefs du mouvement (membres du Bureau politique ou du Conseil national) avaient été arrêtés, les jours précédents, sans qu'aucun rassemblement n'ait été décidé devant le Palais de Justice.

Inanité des accusations

Aujourd'hui, après cinq mois d'enquête, la fameuse « émeute du 9 avril » qui a servi à justifier les fusillades, l'état de siège, la dissolution du parti et les poursuites pour complot contre la sûreté de l'État, se résout en définitive en une échauffourée banale sans lien aucun avec le parti et où le service d'ordre a visiblement manqué de sang-froid.

Quant à l'accusation de collusion avec l'étranger, qui a servi à faire le vide autour de nous, au moment psychologique, personne n'y croit plus, le juge d'instruction moins que tout autre. Pendant des mois et des mois on a scruté toutes nos archives, toute notre comptabilité, toutes nos écritures, toute notre correspondance. Le résultat a été à l'honneur du parti.

En vérité notre seul complot, notre seul crime — impardonnable celui-là aux yeux de la Prépondérance — ce fut d'avoir éveillé la conscience du peuple, de lui avoir donné une claire conscience de ses droits et des moyens d'action dont il dispose pour les reconquérir, d'avoir, dans le même moment et grâce à un travail doctrinal objectif et un sens profond des réalités, rendu la solution du problème tunisien *simple, aisée, possible.*

Conclusion

Aussi, si depuis le 9 avril dernier le procès judiciaire évolue normalement, grâce à l'impartialité de M. le juge d'instruction, dans le sens de la justice et de la vérité, le procès politique reste entier et menace de déborder de son cadre habituel.

On peut même dire que les faits nouveaux qui se sont déroulés durant les cinq derniers mois font un devoir au gouvernement français *de reconsidérer sans tarder l'ensemble du problème tunisien* et de mettre à profit les enseignements de l'expérience.

Ces faits peuvent être ramenés à quatre :

1. — *La pureté de nos intentions à l'égard de la France.* Nous avons proposé à la France une solution de conciliation, dans le cadre même du régime, solution qui tient largement compte des intérêts de la France. La France nous a prêté son attention, et, pendant longtemps, nous a paru vouloir tenter l'expérience et s'engager dans le sens que nous avons indiqué. Nous avons alors soutenu de toutes nos forces le gouvernement. Le jour où ce dernier nous a semblé revenir à la plitique de force nous sommes entrés dans l'opposition. Mais nous l'avons fait loyalement, au grand jour, sans jamais perdre l'espoir d'un revirement toujours possible.

2. — *L'absence de toute responsabilité tant directe qu'indirecte du parti dans la bagarre du 9 avril.* C'est un point qui nous tient particulièrement à cœur et que l'enquête judiciaire a virtuellement établi.

3. — *L'échec à peine contestable de la répression.* Le martyre de ses chefs a fait le bloc du peuple autour du parti. Malheureusement, à l'action légale, faite au grand jour sous la direction de chefs responsables, s'est substituée l'action illégale. Nous avons le regret de constater que l'absence des chefs a fait que cette action a pris parfois des formes violentes (sabotages, attentats individuels) qui trahissent surtout l'état d'exaspération du peuple à qui se trouve refusé tout moyen normal de s'exprimer. Or cet état d'exaspération qui ne fera que s'aggraver avec le temps est mis à profit par nos ennemis communs qui y voient leur meilleur atout (7).

4. — *L'aggravation de la situation internationale.* Nous vivons sous la menace d'une conflagration générale qui peut se déclencher du jour au lendemain. Malgré la part de bluff qu'il convient de faire dans les manifestations tapageuses de certaines dictatures, le danger est réel. On demeure effaré à la pensée que la catastrophe peut surgir brutalement à un moment où la tension est à son comble entre le peuple tunisien et le Protectorat, à un moment où les autorités sont obligés de réquisitionner la population pour protéger les poteaux télégraphiques et les édifices publics contre les actes de sabotage.

Gouverner c'est prévoir. Le gouvernement français doit mesurer et prévoir toutes les conséquences et toutes les répercussions, tant dans le reste de l'Afrique du Nord que dans le monde arabo-musulman, d'une politique de force qui n'a plus de raison d'être et devient un défi au bon sens.

Quant à nous, si nous sommes toujours disposés à défendre de toutes nos forces la cause de la France, à collaborer avec le Protectorat, sous *les garanties et suivant les formes* qui ont été fixées par notre dernier congrès, nous nous refusons toujours et absolument, quels que soient les moyens de pression ou de coercition qu'on mettra en œuvre le cas échéant, à abandonner notre idéal, à trahir notre peuple, ou même à nous leurrer de mots.

HABIB BOURGUIBA.

8 *septembre* 1938.

---

(7) Il s'agit là bien entendu, d'une appréciation entièrement personnelle de l'auteur. (*Note de la rédaction.*)

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

LE TYPE MEME D'UNE QUERELLE IMPERIALISTE : DJIBOUTI

S'il est une querelle impérialiste archi-typique, c'est bien celle qui met actuellement aux prises le pays de l'impérialisme insatisfait, l'Italie, avec le pays de l'impérialisme satisfait : la France.

C'est en 1884 que la France, en vertu des « droits » qu'elle s'était acquis vingt ans auparavant auprès de je ne sais quel chef indigène local, s'établit à Obock, en face de l'actuel Djibouti, pour y créer un dépôt de charbon. On était alors en pleine rivalité franco-britannique : les Anglais étaient installés à Aden, et ce port ayant pris, depuis l'ouverture du canal de Suez, une importance considérable comme port d'escale pour les navires qui, au sortir de la mer Rouge, s'apprêtaient à franchir l'Océan Indien, les Français devaient, eux aussi, avoir un port d'escale à la sortie de la mer Rouge; c'est ce que l'on tenta de faire à Obock.

Mais bientôt on s'apercevait qu'il y avait quelque chose de beaucoup plus intéressant que l'escale des navires et la concurrence à Aden, c'était l'arrière-pays. En arrière de cette baie de Tadjoura, dont Obock occupait la pointe nord, s'élevaient les hauts plateaux abyssins avec leurs troupeaux, leur café et leur or. Aussi, peu après, dès 1888, la France s'installait à la pointe sud de la baie, plus rapprochée du massif central abyssin qu'Obock, et décidait d'y créer un port, Djibouti. Dix années plus tard commençaient les travaux du chemin de fer qui allait drainer vers le nouveau port, d'abord les produits du massif central abyssin, lorsque le chemin de fer, en 1904, arriva à la hauteur d'Harrar, puis ceux du massif éthiopien lui-même, lorsqu'en 1926, la locomotive atteignit Addis-Abeba.

Djibouti devint ainsi le grand débouché de l'Abyssinie. Débouché, mais en même temps, voie de pénétration. Djibouti était le point vers lequel descendaient les produits abyssins, mais c'était aussi celui d'où montaient les marchandises françaises, les voyageurs français, les conseillers français, tout ce qui prépare une conquête.

C'est bien cela que cherchait la France à l'époque; tenant, avec Djibouti, le débouché naturel du pays, maîtresse du seul chemin de fer existant, il lui revenait « de droit » de devenir la maîtresse du pays lui-même, ou, pour le moins, si ses rivaux européens grinçaient trop, d'une partie notable du pays.

La carte ci-dessus est une carte du relief; les parties les plus claires sont les plus basses, les plus sombres les plus élevées. Les régions où il n'y a que de simples points noirs sur fond blanc sont d'une altitude de 0 à 900 mètres; celles qui sont entièrement noires sont d'une altitude supérieure à 3.000 mètres.
Le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba n'est pas marqué sur la carte. Il emprunte la dépression qui s'enfonce comme un coin entre le Massif central et le Massif éthiopien. De Djibouti il gagne d'abord le pied du Massif central, près de Harrar, puis il remonte la dépression tout en la traversant afin de gagner Addis-Abéba situé dans le Choo, près de l'A de ce nom.

En 1926 l'affaire semblait dans le sac. Par un accord avec l'Angleterre et l'Italie, que la *R.P.* a signalé à l'époque, l'Abyssinie était virtuellement partagée entre ces trois puissances, sous l'euphémisme de « zones d'influence ».

Mais, chose curieuse, aucune des trois puissances ne se mit sérieusement à l'œuvre pour réaliser les possibilités que l'accord lui offrait. Le gouvernement travailliste qui avait succédé en Angleterre au ministère impérialiste conservateur, qui avait signé le traité, ne se souciait guère d'une aventure coloniale à conduire par delà l'Egypte, alors en pleine lutte contre la domination britannique; l'Italie, sans doute, voulait déjà davantage; quant à la France, son expansionnisme colonial était à bout de souffle. La défaite de 1870 avait fouetté en quelque sorte les énergies de la bourgeoisie française, elle l'avait fait se lancer à fond dans les aventures d'outre-mer; c'est de 1880 à 1900 que la France constitua la plus grande partie

de son « Empire » (soit autant de temps après le traité de Francfort qu'il s'en est écoulé entre le Traité de Versailles et celui où l'Italie conquiert l'Abyssinie, pose la question coloniale et l'Allemagne la question de l'Europe centrale). La victoire de 1918 a, au contraire, endormi l'activité de la bourgeoisie française, son appétit est maintenant satisfait, elle ne désire plus que jouir « paisiblement », elle a perdu le goût des aventures; elle laissa donc tomber le fruit mûr de l'Ethiopie.

Il tomba, dix ans après, entre les mains de la bouillante Italie.

Mais la France a toujours Djibouti, Djibouti et son chemin de fer. Djibouti et sa baie qui sont le seul débouché naturel du pays : voyez à cet égard la carte ci-contre que nous avons reproduite d'après la *Géographie Universelle* de chez Colin, elle en dit plus qu'un long discours (1).

Situation donc absurde : l'Italie a le pays, et la France tient le port. C'est le Havre aux mains d'une puissance autre que celle qui occuperait le Bassin parisien. Aussi l'Italie réclame-t-elle Djibouti à la France, lui offrant de lui conserver ce pour quoi elle s'était d'abord installée : une escale pour ses navires de l'Océan Indien.

Il est incontestable que si l'on admet le fait colonial, la légitimité des conquêtes coloniales, si l'on reconnaît le droit de l'Italie a la domination sur l'Ethiopie, comme l'a fait le gouvernement français en saluant Victor-Emmanuel du titre d'Empereur d'Ethiopie, c'est l'Italie qui a raison. Djibouti entre les mains de la France est devenu sans objet; le seul objet que son maintien entre les mains de la France pourrait avoir serait de servir à gêner ou éventuellement arrêter le commerce éthiopien, ou d'être une base de départ pour une reconquête de l'Ethiopie sur l'Italie.

Pour nous, qui n'admettons pas plus le droit de l'Italie sur l'Ethiopie que celui de la France sur Djibouti nous ne saurions nous battre ni pour l'un ni pour l'autre. La seule solution pour laquelle il vaudrait de se battre serait celle d'une Ethiopie se libérant de la domination européenne, conquérant son indépendance, tant économique que politique, et, pour cela, s'étendant jusqu'à Djibouti inclusivement.

LE COUP DE BOURSE DE PAUL REYNAUD

Vous souvenez-vous de la mère Hanau? Ce seul spécimen de la faune boursière qui eut continuellement maille à partir avec la « Justice », ce qui signifiait qu'elle avait soulevé dans le monde de la Bourse la haine de puissants ennemis.

Pourquoi avait-elle soulevé cette haine? Parce qu'elle avait dévoilé le truc. Le truc grâce auquel le Rotschild décrit par Zola dans *l'Argent*, pouvait dire, en toute sincérité : « Moi, je ne spécule jamais ».

Rien n'est en effet plus simple que de gagner de l'argent en Bourse, sans risques, à coup sûr, par conséquent sans spéculer. Il suffit d'en avoir le moyen. Si vous disposez de ressources suffisantes pour acheter un titre en grandes quantités, vous l'achetez massivement : les cours montent; par une orchestration de presse bien financée, vous le faites savoir; aussitôt, le « gogo », le « spéculateur », celui qui se croit malin, se précipite à sa banque ou chez l'agent de change, afin d'acheter de ce titre qui vient de tellement monter, qui vient d'assurer ainsi à ses anciens porteurs de magnifiques bénéfices, car, n'est-ce pas, du moment que « ça monte », c'est que « c'est bon », et que ça continuera à monter. Le gogo rachète ainsi au prix fort à l' « animateur » les titres que celui-ci a acheté à un prix plus bas, et lorsque ce dernier a achevé de se débarrasser de ses titres, les communiqués favorables cessent, la véritable valeur de l'affaire réapparaît, plus ou moins rapidement, et le gogo se retrouve avec des titres qui ne valent plus que ce qu'ils valent réellement, c'est-à-dire beaucoup moins que ce qu'ils lui ont coûté.

Eh bien! c'est ce coup de Bourse classique que vient de réaliser avec une ampleur inaccoutumée, et une réussite parfaite, notre actuel ministre des Finances, le seul homme à peu près intelligent du Parlement.

C'est sur les Rentes et sur tout l'ensemble des Fonds français qu'il l'a exécuté. Bien entendu, pour opérer sur des titres qui existent en nombre aussi considérable, il faut disposer de fonds qui soient eux-mêmes considérables, et être assuré qu'on ne trouvera personne d'importance pour vous mettre des bâtons dans les roues.

Ces deux facteurs indispensables, Reynaud les avait.

En plus des fonds habituels dont disposaient ses prédécesseurs : fonds des Caisses d'Epargne et de la Caisse des Dépôts et Consignations, fonds de soutien des Rentes, fonds de soutien des Changes, il disposait en outre des 7 nouveaux milliards qu'il venait d'emprunter à la Banque de France par l'un de ses décrets-lois, le plus important peut-être, car tout le reste de l'opération en dépendait.

Il savait, d'autre part, qu'il serait appuyé par toute la finance, nationale et internationale, que les fonds des établissements privés, loin de contrecarrer l'action des Caisses publiques, viendraient la renforcer.

Enfin, il disposait de tous les moyens d'information, de tous ceux du moins où les pos-

(1) En dehors de son rôle de débouché pour l'Abyssinie, ce territoire de la Somalie française ne vaut absolument rien, n'a aucune valeur. Voici ce qu'en dit, par exemple, Maurette dans le volume sur l'Afrique équatoriale et orientale de la *Géographie universelle* :

« La colonie de la Côte française des Somalis n'est ni une colonie de peuplement ni une colonie d'exploitation : c'est, à proprement parler, une gare, un entrepôt et un port, sis à Djibouti. C'est le chemin de fer d'Addis-Abéba et de Harrar qui fait la seule importance de la station. Sans doute, de judicieux travaux d'irrigation tirent de quelques hectares, les plus favorisés de ce sol désertique, quelques balles de coton : c'est le seul produit d'exportation du terroir, avec 14.000 quintaux de sel. »

sédants s'informent : presse de droite, du centre et de gauche, presse apolitique, d'informations, et financière, agences et radio.

Dès lors il pouvait marcher à coup sûr, il ne risquait rien, il ne « spéculait » pas.

Ce fut alors, l'avance spectaculaire de la Bourse. Les Rentes, tous les Fonds d'Etat, ou garantis par l'Etat, bondirent... Aussitôt, M. Gogo de se précipiter. Les Rentes montaient. Ceux qui avaient des Rentes il y a huit jours avaient déjà gagné, en une semaine, des sommes formidables! Donc, achetons des Rentes, et nous gagnerons aussi! Mieux que la Loterie Nationale! Et le rentier Gogo, l'éternel imbécile qui se plaint constamment d'être ruiné, et qui l'est, en effet, constamment du fait de son avidité et de sa bêtise, se précipita pour « relayer » les Caisses de M. Reynaud et leurs auxiliaires, en leur achetant à des prix de plus en plus forts les Rentes qu'ils avaient, elles et eux, achetées plus bas, ce qui procurait au fonds de M. Reynaud et de ses associés des bénéfices, qui, accroissant encore leur masse de manœuvre, leur permettaient de déclencher de nouvelles hausses.

Si vous doutez que les choses se soient ainsi réellement passées, prenez la peine, je vous prie, de lire les bulletins de n'importe quel journal financier les jours où, depuis le 15 novembre, le cours des Rentes est resté à peu près stable; vous y lirez invariablement ceci :

Aujourd'hui la hausse de ces jours derniers s'est arrêtée, la « spéculation » (lisez non seulement les professionnels de la Bourse, mais aussi les banques et les Caisses publiques) ayant « réalisé » ses bénéfices en vendant les Rentes qu'elle avait achetées ces jours derniers; malgré cela, les cours n'ont point baissé, car les « achats au comptant », les « ordres de province » (lisez : le brave rentier, jusque-là thésauriseur) sont en nombre si considérable que toutes les ventes sont facilement « absorbées ».

C'est très exactement, exprimé dans le langage spécial de la Bourse, l'opération que je viens de décrire, l'opération classique qui consiste à refiler aux rentiers, au prix fort, les titres que l' « animateur » a fait monter; c'est l'opération en laquelle consistent tous les plus petits comme tous les plus grands mouvements de toutes les Bourses du monde.

Mais les coups de Bourse, si réussis soient-ils, ne résolvent rien. Tout finit toujours par reprendre sa véritable valeur. Dommage pour les rentiers! L'actuel coup de Bourse de M. Reynaud sur les Rentes rappelle, aux modalités près, celui de Poincaré sur les Changes en 1923. On se souvient qu'à cette époque, le franc s'étant mis à baisser à grande allure, Poincaré emprunta à Morgan quelques milliards (en livres et en dollars) qui lui permirent de faire remonter le franc à une vitesse encore plus grande que celle avec laqulle il était tombé. Grand succès! Mais quelques six mois après, le franc était revenu à son niveau précédent, et continua de dégringoler jusqu'où l'on sait.

Les coups de Bourse peuvent permettre de gagner de l'argent, ou d'obtenir un vote de confiance des benêts du Parlement, plus crédules encore que les gogos, mais ils ne peuvent rien contre les réalités financières et économiques; le coup de Bourse de M. Reynaud ne peut rien contre le fait que l'Etat français doit emprunter de 40 à 50 milliards par an, et que, lorsqu'on a de tels besoins, il n'est pas possible (2) de trouver normalement des emprunteurs à 5%.

L'AUGMENTATION DES HEURES DE TRAVAIL FACTEUR DE DEPRESSION ECONOMIQUE

Si un coup de Bourse, si vaste qu'il soit, ne peut rétablir les finances de l'Etat, il peut encore moins « ranimer l'économie », accroître la production.

En l'espèce, non seulement le coup de Bourse Reynaud ne ranimera pas l'économie, mais les décrets Pomaret sur la suppression des 40 heures, qui étaient l'un des coups de tam-tam indispensables à la réussite du coup de Bourse, la ralentiront.

Contrairement à ce que s'imagine le patronat français, le grand accélérateur de l'activité économique n'est autre en effet, que... la réduction de la journée de travail. L'énorme développement économique qu'ont connu les Etats-Unis dans la dernière partie du siècle dernier, et au début de celui-ci, fut dû notamment à ce que la journée de travail y était plus courte qu'ailleurs, et ne cessait de se raccourcir sous la pression d'une classe ouvrière à qui sa rareté permettait de faire aboutir assez facilement ses revendications. Le grand mouvement pour les 8 heures y date de 1886; en France il ne date que de 1906, et maintenant encore, pendant que nous supprimons la semaine de 40 heures, la *General Motors* vient d'instituer dans toutes ses usines la semaine de 36 heures.

La raison en est simple.

En examinant les statistiques de production d'un pays lorsque celles-ci enregistrent séparément la fabrication des objets de consommation et celle des moyens de production, on est frappé d'un fait : alors que la fabrication des objets de consommation est à peu près constante. qu'elle ne diminue que de peu durant les périodes de crise et n'augmente que de peu durant celles de prospérité, la fabrication des moyens de production enregistre, au contraire, des variations considérables. Aux époques de haute conjoncture elle bondit; pendant les crises elle tombe presque à zéro. Ce sont ces variations qui font, presque à elles seules, les variations de l'activité économique générale.

Accroître l'activité économique générale revient donc à accroître la fabrication des moyens de production.

---

(2) A moins qu'on ne garantisse les emprumteurs contre sa propre faillite par des privilèges tels qu'une clause de paiement en or ou en monnaies étrangères.

Or il n'est pas de stimulant plus grand pour la fabrication des moyens de production que la réduction de la journée du travail. Plus les heures de travail sont réduites et plus l'industriel a besoin de machines pour maintenir sa production à son chiffre précédent; plus le salaire horaire est élevé, ce qui va de pair avec la réduction de la semaine de travail (lorsque cette réduction n'est pas du chômage partiel), et plus l'industriel est poussé à introduire de nouvelles machines qui lui permettront de diminuer le nombre de ses ouvriers. Pour cette double raison, toute diminution des heures de travail, toute élévation du salaire horaire tendent à faire augmenter la demande en moyens de production, et, par suite, toute l'activité économique.

Les événements de juin 36, avec la réduction massive de la semaine de travail et l'accroissement du salaire horaire qui les suivirent, furent donc un facteur puissant d'accélération économique. Ce furent eux qui permirent à l'économie française de sortir du marasme où elle restait plongée du fait de la déflation Laval et du maintien du franc Poincaré. Les rapports des conseils d'administration en font foi : un grand nombre d'entre eux signale que, pour faire face aux 40 heures, il leur fallut renouveler et moderniser leur outillage.

Cet effet cependant ne fut pas de très longue durée, car M. Gignoux, ce représentant typique du patron français à courte vue, veillait. Il fit comprendre à ses commettants que les mesures étaient prises, par le double moyen du Csar et de M. Roche, pour qu'on puisse revenir, à la première occasion, au temps béni des longues journées et des longues semaines. Et le patronat français, qui n'adore tant rien que s'endormir sur le mol oreiller de l'exploitation à outrance de ses ouvriers, au lieu de continuer à tirer les conséquences logiques du raccourcissement de la semaine de travail en accroissant et modernisant ses usines, se mit simplement à réduire sa production.

Le stimulus économique qu'avait été la semaine de 40 heures cessa donc progressivement de jouer, et aujourd'hui que la partie est gagnée, que l'on obtient à nouveau d'une classe ouvrière démoralisée et matée (ou qu'on croit matée), 48 heures de travail par semaine et davantage, le patronat se gardera, plus encore qu'hier, de commander du nouvel outillage. Les industries qui fabriquent des moyens de production, ou plus exactement des moyens de travail, vont donc devoir ralentir leur production, et, avec elles, toute l'activité économique ralentira.

Le phénomène se trouvera peut-être en partie masqué par la période de haute conjoncture générale, de prospérité mondiale que sera sans doute l'année 1939 (je me place dans l'hypothèse, la moins probable d'ailleurs, où 1939 ne serait pas l'année de la guerre). Il se manifestera, cependant, soit en ce que, malgré l'accroissement de l'activité économique mondiale, celle de la France ralentira, soit en ce que celle-ci ne s'accroîtra pas dans la même mesure que l'activité mondiale.

Avant de terminer ce sujet, et puisque je viens de faire allusion à la guerre, il nous faut remarquer l'effroyable absurdité qui a fait commencer l'accroissement de la semaine de travail — d'accord avec la Fédération des Métaux! — par les usines d'aviation. S'il y a — en ce plaçant du strict point de vue de la « défense nationale » — une industrie où la semaine de travail devrait être la plus courte, c'est pourtant bien celle de l'aviation!

Sanf le cas, vraiment bien peu vraisemblable, d'une guerre qui se terminerait en 8 jours, il est, en effet, manifeste que ce qui importe pour la conduite de la guerre, ce n'est pas tant le matériel dont on disposera lors de l'entrée en guerre, que celui qu'on sera capable de fabriquer *pendant la guerre*. Il importe donc, si l'on veut « être prêt », d'avoir des usines capables d'accélérer instantanément leurs fabrications. Cela est vrai pour tout le matériel de guerre, mais surtout pour l'aviation, l'avion étant l'engin dont la consommation, par usure ou destruction, sera de beaucoup la plus grande. Le problème de « défense » consiste donc à avoir des usines, des machines, des ouvriers d'aviation en quantités telles que la production d'avions puisse être, du jour au lendemain, considérablement accrue, ce qui implique des usines, des machines et des ouvriers employés pendant le temps le plus réduit possible en temps de paix.

Si élémentaire que cela soit, c'est pourtant encore trop fort pour nos ministres de « défense nationale »!

Lamentables petits-bourgeois, incapables de voir plus loin que le bout de leur nez, ils n'ont regardé qu'une chose : la bourgeoisie doit prendre sa revanche de juin 36, pour cela il faut démolir la semaine de 40 heures; en commencer le torpillage, sous le prétexte de « défense nationale », par les usines d'aviation, est très « politique »; en conséquence, au lieu de construire de nouvelles usines, d'accroître le matériel de celles existantes, de faire de nouveaux ouvriers, de nouveaux dessinateurs (3), de nouveaux ingénieurs, seul moyen de pouvoir rapidement augmenter la production en cas de guerre, on restera avec ce que l'on a, en le faisant travailler au maximum!

Comme absurdité, il ne saurait y avoir mieux...

R. Louzon.

---

(3) Au cours de l'an dernier, avant l'introduction des 44 heures dans l'aviation, les usines nationalisées d'aviation faisaient un grand tapage en réclamant chaque jour à la T.S.F., par le poste de Radio-Cité, des dessinateurs. Mais lorsqu'un dessinateur se présentait pour s'embaucher, on refusait de le prendre s'il n'avait déjà travaillé dans l'aviation! Naturellement on n'en trouvait pas. Une industrie en plein essor, toute neuve et en plein développement, et qui, en cas de guerre, aura besoin d'accroître considérablement sa production, qui refuse de former de nouveaux spécialistes! Incroyable!

L'Internationale ouvrière et l'Internation bourgeoise

Le prolétariat ne joue pas actuellement de rôle historique

Il peut tout juste maintenir ses maigres libertés là où il les a encore. Il peut tout juste maintenir ses conditions matérielles de vie, mères de ses libertés. Les syndicalistes doivent aider à cette boiteuse défense. Ils doivent maintenir des noyaux de culture et des foyers d'éducation militante. Ils doivent rester à l'affût des fissures possibles et *imprévisibles* dans le mur sans fin qui s'épaissit autour des classes ouvrières.

Nous aurons aussi à examiner ce qu'ils devraient faire pratiquement pour renforcer et rendre efficaces leurs maigres moyens de propagande. Mais ce serait un autre problème.

Quand une classe sociale n'a plus la force de revendiquer, disait Louzon, sa part légitime de gâteau et par la suite de revendiquer, puisque c'est cela qui est légitime pour le prrolétariat, le gâteau tout entier, elle ne peut faire mieux que se domestiquer et s'avilir. Pour la classe ouvrière cet avilissement consiste à s'intégrer dans la nation. Elle participe alors au travail pour faire le gâteau commun plus gros, et elle est réduite à en attendre les miettes.

Ce qu'il faudrait faire

Nous pouvons encore rêver et dire *ce qu'il faudrait faire* et tracer, à propos de chaque évenement où la classe ouvriere ne joue pas de rôle, les grandes lignes d'une politique ouvriere. Il faudrait pour elle une politique autonome. Il faudrait que les prolétaires de tous les pays s'unissent. Il faudrait que le syndicalisme retourne à la lutte des classes, à l'action directe. Il faudrait qu'il retrouve son indépendance et refasse une C.G.T. libre.

Il n'est pas inutile de chercher et de dire ainsi nettement ce qu'il faudrait faire. L'affirmation d'une pensée indépendante, même provenant d'îlots isolés dans une classe sociale, n'est pas dépourvue de valeur. Je pense comme le « Reveil syndicaliste », que c'est une partie de l'action générale qui n'est pas à négliger.

Mais si l'on se contente d'affirmer ce qu'il faudrait faire, sans chercher surtout à tourner les obstacles qui empêchent que cela se fasse, on arrive vite à énoncer des pauvretés sans vie.

Il faudrait que la classe ouvrière ne soit pas ce qu'elle est et ne fasse pas ce qu'elle fait, disent les uns.

Il faudrait, puisqu'on ne peut plus compter sur elle, disent les autres, qui croient avoir fait un pas de plus, s'appuyer sur d'autres organisations que celles de la classe ouvrière, ou même sur d'autres classes sociales, à condition qu'elles veuillent bien entrer dans nos combinaisons et qu'elles fassent ce que nous voudrions leur voir faire au lieu de faire ce qu'elles font.

Puisqu'on ne peut, disent les derniers, compter sur aucune forme d'organisation actuelle il n'y a qu'à exprimer clairement ce que l'on désire et faire des organisations nouvelles sur ces baseslà, des organisations qui n'auront plus les défauts des anciennes mais toutes les qualités qu'elles n'avaient pas.

Les premiers ressemblent aux syndicalistes-révolutionnaires dont je veux être.

Les seconds aux syndicalistes réformistes ou planistes.

Les troisièmes aux frontistes, aux scissionnistes et aux techno-socialistes ou pacifistes de toute obédience.

Un des obstacles essentiels aux rêves des uns et des autres c'est la politique extérieure des capitalismes rivaux. La guerre et les oppositions qui y mènent tuent le socialisme et conduisent les prolétariats au bloquage derrière leurs gouvernements nationaux respectifs.

Devant cet obstacle, les trois sortes de socialistes ou de syndicalistes sincères dont nous venons de parler ont donné leurs remèdes habituels... Robert Louzon à son tour nous donne une séduisante formule *de ce qu'il faudrait faire...*

Et cela pose une série de problèmes auxquels de nombreux camarades vont, je l'espère, s'intéresser comme moi, puisque nous en sommes tous à chercher à sortir d'une impasse.

Union nationale contre la nation

Louzon abandonne décidément l'idée de « prolétariat ». Il en revient momentanément au concept proudhonien ou démocratique de « peuple » ; la différence entre une démocratie bourgeoise et un Etat fasciste aide en somme à remettre en évidence l'existence du peuple conforme aux traditions démocratiques. Louzon s'intéresse tout autant au sort de la civilisation française qu'à celui des ouvriers. Il serait plus juste de dire qu'il les lie l'un à l'autre. Voyons ce qui a conduit notre camarade, théoricien habituel de la « lutte des classes », à marier la carpe et le lapin.

Voici ce que j'en pense, je le donne pour le prix que ça vaut. Louzon prend à l'avance la position que pourrait avoir un *sujet conscient d'un peuple colonisé*. Nous sommes partisans de l'émancipation des peuples coloniaux, même dans l'interdépendance économique. L'indépendance des peuples coloniaux, c'est le réveil chez eux de la lutte des classes. Leur dépendance est la fin de cette lutte et le front unique des classes pour la libération nationale.

Louzon voudrait voir la France dans cet état défensif mais en prévenant et la colonisation et la guerre impérialiste pour sa sauvegarde. Or la menace arrive plus rapidement qu'un progrès ouvrier efficace. *La défense de la France* pourrait être alors *pour toutes les classes sociales* l'acceptation de la dépendance économique de *notre pays* dans une sorte de *coopérative des capitalismes bourgeois.* La France aurait consciemment provoqué et sollicité cette formation nouvelle par des moyens qui ne nous sont pas encore décelables.

Je ne saurais dire à quel point tout cela me paraît à la fois lumineux et plein de notre désarroi.

De même que les peuples prolétaires coloniaux sont dans un perpétuel état d'union sacrée, qui met en veilleuse la lutte des classes chez eux, pour concentrer les efforts de tous dans l'opposition à la colonisation (ce que nous trouvons admissible), le risque de transformation de notre pays en colonie nous mettrait dans cette situation où des

phrases comme celle-ci viennent naturellement sous la plume : « les Français seront esclaves, s'ils ne conduisent pas autrement les destinées de la France ».

Il nous faut sortir de la nation.

Mais, paradoxalement, il nous faut pour cela revenir en même temps à l'idée de nation et de liberté nationale?

Cette internation bourgeoise serait bien d'après Louzon d'un intérêt commun pour la classe ouvrière et la bourgeoisie. Elle devrait même être l'œuvre de cette dernière.

Il nous dit pourtant, en même temps, que sans l'internation défensive la volonté de nos voisins nous condamnerait à vivre pour des temps indéfinis sous la domination de notre capitalisme indigène.

Où est exactement là-dedans l'intérêt de notre capitalisme indigène? Dans l'internation, qui ne faciliterait pas sa domination sur son prolétariat, ou dans la perte de sa liberté à l'égard des voisins, qui faciliteraient sa domination?

On voit, il est vrai, des caïds indigènes aidés dans leur domination sur leur peuple par les colonisateurs de leur pays, et des caïds unis à leur peuple contre la colonisation.

L'Internation est-elle compatible avec une politique autonme du prolétariat ?

Passons sur les difficultés territoriales rencontrées pour unir les nations dispersées que l'on qualifie encore de démocratiques, et voyons seulement les rapports entre l'internation bourgeoise et une politique ouvrière. Louzon passe avec une effarante rapidité des sentiments qui sont seulement ceux d'une classe à ceux qui sont normalement les sentiments de la classe opposée. Pour lui la France ne peut plus suffire aux nécessités de sa défense nationale et doit envisager la mise en commun du fardeau des armements. Il n'a pas l'air de considérer ces constatations comme étrangères aux intérêts ouvriers.

D'ailleurs il compte bien sur la bourgeoisie pour faire la grande révolution de l'internation. Ce serait une révolution politique, dit Louzon, d'où découlerait une Révolution sociale. Comme le Front populaire, comme les accords de Munich, l'internation serait une miraculeuse intervention extérieure à la classe, et lui ouvrirait une brèche pour une nouvelle marche en avant, et de nouvelles possibilités. Je ne rejette pas le mythe de l'intervention extérieure par « principe » et par religion étroite de la politique de classe. Je crois même à la nécessité de provoquer cette intervention dans la mesure du possible quand elle apparaît comme une solution unique.

La politique de classe ne nie d'ailleurs pas l'utilisation des terrains favorables; elle n'est pas du « sport ». Le danger c'est l'attachement religieux au miracle extérieur. On ne peut plus après juin 1936, tirer les leçons des grandes grèves et détacher les organisations ouvrières de la religion du Front populaire. Après septembre 1938 on ne peut plus détacher d'excellents camarades de la religion de Chamberlain et de Daladier, à qui on adresse des suppliques tandis qu'ils emprisonnent les militants pacifistes. L'utilisation des interventions extérieures n'a de valeur que parfaitement consciente. Toutes les objections faites sur des plans plus restreints aux politiques qui nient les classes ne se retrouveraient-elles pas en plus grand dans cette nouvelle tentative artificielle comme toutes les constructions politiques?

La « démocratie » base de l'internation

L'idéologie démocratique est-elle un fait en soi ou le résultat d'un certain régime économique? Tous les pays à survivances démocratiques ont-ils des correspondances économiques comparables à leurs plus ou moins apparentes similitudes politiques?

Comment faire entrer les nations dans une communauté par le seul lien des idéologies communes? De plus en plus ces idéologies ne sont-elles pas de simples masques sur des Etats en marche vers le fascisme?

D'autre part, les correspondances idéologiques si ténues coïncident-elles avec les liaisons territoriales, industrielles, économiques? Les liaisons économiques ne nous paraissent-elles pas jusque-là les « clefs » de la politique internationale et les seules bases d'alliances solides?

Ouvrons le *Précis de géographie économique* d'Horrabin et nous verrons des groupes économiques comprendre des pays « fascistes » et des pays « démocratiques ». Est-il plus facile de dissocier un groupe économique au profit d'un groupe idéologique? Si, par nous ne savons quel tour de force, on réussissait la première tentative, n'en résulterait-il pas, en conséquence de cette négation de la primauté de l'économique, une tension diplomatique formidable entre les nouveaux groupes qui auraient violé les tendances naturelles de l'économie mondiale? Cette tension n'amènerait-elle pas des nécessités de défense accrues, de part et d'autre, et par là une « union sacrée » et une « fascisation » rapides à l'intérieur des nouveaux blocs ennemis?

Les guerres qui font et défont des nations, mais ne construisent ni l' « internation » bourgeoise, ni l'internationale ouvrière, seraient presque certainement les conséquences de ces violences à l' « économique ».

L'internation fasciste

L'internation bourgeoise a peut-être des bases qui ne sont pas forcement celles qu'il faudrait à l'internationale ouvrière. La première peut sans doute se former sur d'autres bases que celle de la démocratie.

L'unité des gouvernements, des monnaies et des nations entraînera-t-elle l'unité d'action des prolétariats et toutes les conséquences merveilleuses que nous sommes toujours prêts à voir découler de nos utopies consolantes?

Pour que l'internation ne soit pas une nouvelle nation impérialiste plus puissante et plus dangereuse que celles qui la composent suffira-t-il de proclamer qu'elle ne le sera pas ? Par quelle nécessité impérieuse sera-t-elle conduite à demander à l'intérieur des nations composantes, libertés démocratiques, de presse, de parole et liberté syndicale?

N'est-il pas plus facilement imaginable de voir cette internation prendre l'aspect de « l'union » des républiques soviétiques où le bloc des « républiques » est maintenu par la dictature forcenée d'un super-Etat despotique? L'internation en fusionnant les bourgeoisies et les moyens de coercition de toutes les nations composantes, ne sera-t-elle pas plutôt une généralisation du fascisme?

L'internation pour la croisade démocratique contre le fascisme?

L'évidence actuelle du danger fasciste dans le monde et en France depuis quelques temps n'est pas niable même si cela fait plaisir au parti communiste. Je ne crois pas encore comme le « Réveil syndicaliste » à la nécessité de brutales séparations entre camarades sincères, mais qui, à des degrés d'information différente, avec des tendances d'esprit différentes, avec des contingences différentes ne mettent pas dans les dangers contradictoires et multiples, qui entourent le mouvement d'émancipation sociale, l'accent sur les mêmes dangers.

Je crois à la nécessité de ne jamais perdre de vue les conditions sociales, les rapports des classes, et la classe que l'on sert. Mais on peut sans être un « maître nageur digne des coups de fusils des révolutions futures » se dresser contre toute réminiscence de l'intransigeante « ligne juste ».

Il y a différents noyaux de chercheurs sincères qui sans abandonner leur classe et les luttes quotidiennes croient à la nécessité du perpétuel examen des bases de leur action, qui croient à la nécessité de ces « Révisions » qui sont le titre d'une petite revue dont chaque article aurait trouvé une place et fait œuvre utile dans les revues qui existent déjà.

Il ne faut pas rejeter *a priori* les chercheurs voisins, mais leur demander leur concours. On a toujours l'impression que chaque thèse nouvelle d'un militant, que chaque recherche a pour but essentiel le rejet des thèses voisines et la négation des recherches en cours.

Je veux parler maintenant d'une apparence de la politique pacifiste actuelle dans ses rapports avec le parti communiste et je reviens pour cela à mon affirmation du début.

« Le fascisme est actuellement un poids réactionnaire qui pèse sur toutes les nations! »

Je ne crois pas que nous soyons nombreux à dire « non » aux staliniens lorsqu'ils font cette constatation.

Mais nous leur reprochons de vouloir nous entraîner dans une série de guerres impérialistes qui renforceraient notre fascisme à nous et celui des voisins. Nous leur reprochons en particulier de vouloir des guerres pour défendre des causes qui ne sont pas défendables. (Exemple de la Tchécoslovaquie et de la défense des traités de brigandage de 1918.) Mais on nous dit encore : « L'abandon à Hitler de ce qui est le droit de l'Allemagne correspond à un progrès du fascisme français d'une valeur symbolique ».

Devons-nous prendre des symboles pour des réalités? La paix franco-allemande est-elle une source de fascisme? Non! Ce qui est vrai, c'est que le prestige de la paix facilite aux actuels représentants du capitalisme français leur lutte contre leur prolétariat. Faut-il comme les démagogues staliniens passer sur ces subtilités pour faire un bloc de la notion de paix avec l'Allemagne avec celle de victoire fasciste? Faut-il au contraire dissocier ces deux notions? Faut-il être contre Daladier et contre les accords franco-allemands? Ou faut-il être contre la politique de Daladier et pour les accords franco-allemands?

Un petit Etat comme la Tchécoslovaquie est vassal parce que ce n'est pas un Etat, comme l'ont démontré ceux qui se sont attaqués au traité de Versailles. L'accord franco-allemand est-il véritablement l'indice d'une vassalité, voire d'une colonisation de la France? La France n'est pas libre de sa politique sociale. Est-ce par vassalité à l'égard de l'Allemagne? Est-ce par évolution naturelle de son capitalisme? Ou est-ce, enfin, le résultat des oppositions nationales caduques?

Le socialisme n'est pas possible dans un seul pays quel qu'il soit, cela est évident depuis longtemps. La révolution permanente entraînerait à une série de guerres ininterrompues et la révolution simultanée du prolétariat mondial ne mérite pas actuellement d'être examinée. Evidemment il faudrait autre chose, mais l'internation démocratique, en admettant qu'elle soit possible, ne jouera-t-elle pas le même rôle qu'une nation impérialiste si elle ne trouve pas des terrains d'entente et de rapport possible avec ceux qui ne pourront entrer dans ses frontières spirituelles?

Entrerons, dit Louzon, dans l'internation tous ceux qui auront des idéologies et des régimes de liberté identiques... Mais envers les autres n'y aura-t-il qu'opposition armée?

N'est-ce pas retomber purement et simplement dans la politique des blocs opposés « fasciste » et « démocratique » avec les conséquences de guerres et de fascisation dont nous parlions plus haut?

Louzon souligne que c'est Londres qui étrangle la République espagnole. Quoi de commun entre l'étranglé et l'étrangleur, qu'il voit pourtant unis dans la même internation?

Qui est plus fasciste pour la République espagnole de l'interventionniste allemand ou de l'étrangleur anglais?

Négociations avec les Etats fascistes

Il est évidemment regrettable que de bons camarades comme ceux de « Feuilles libres » fassent coïncider leur propagande pacifiste avec une négation de plus en plus nette de l'organisation ouvrière. Je crois que c'est une erreur évitable pour eux et pour nous, et qu'il ne faut jamais rejeter les organisations existantes pour les fantômes des organisations futures lorsqu'elles ne sont pas déjà mûres et vivantes comme répondant à des nécessités.

Mais il ne faut pas forcément lier encore une fois la notion de paix à celle de progrès fasciste. Dans le cas qui nous intéresse la politique de limitation des dégâts qui consiste en négociations avec les Etats totalitaires serait-elle incompatible avec celle de l'internation démocratique?

Ne serait-ce pas l'utilisation immédiate de la paix boiteuse pour la reconstruction du monde de liberté, de lutte de classe, et de progrès social, pour la reconstruction du terrain favorable à la classe ouvrière? Et la paix boiteuse est-elle une quantité négligeable ou un complément indispensable?

N'est-elle pas le barrage immédiat devant les catastrophes qui remettront tout et pour des siècles en question? La meilleure solution ne serait-ce pas de pousser aux négociations avec les pays totalitaires dont les plus révolutionnaires de nos camarades disent au moins : « *elles nous donnent toutes sortes de possibilités* »?

Le prolétariat devrait pousser en même temps aux accords limités avec eux, ainsi qu'aux limitations d'armements même purement symboliques, entraînant des améliorations de sa situation, même si elles sont presque symboliques elles aussi.

La meilleure solution ne serait-ce pas de pousser en même temps par une propagande dont les bases sont à découvrir à la politique de création de l'internation démocratique?

Le prolétariat dont la politique propre n'est ni

l'une ni l'autre, n'est-il pas constamment acculé à des événements sociaux contradictoires? La vieille dialectique ne nous apprend-t-elle pas qu'il faut se conduire constamment en matière sociale comme un médecin soignant un malade atteint de deux maladies contradictoires aux remèdes opposés?

La solution n'est-elle pas de jouer sans scrupule et sans vergogne sur les deux points à la fois; négociations avec le fascisme, alliance des démocraties, et cela pour ménager le troisième, le terrain de la lutte syndicale ouvrière?

La solution n'est-elle pas de s'engager dans une sorte de politique de bascule poussant à la première politique quand les menaces de guerre se précisent entre pays ennemis « démocratiques » et « fascistes » et poussant à la seconde chaque fois que le calme extérieur le permet et chaque fois qu'un nouveau craquement dans la dislocation de démocraties nous rappelle la régression de la civilisation et des libertés sociales, de façon plus proche et plus effrayante?

Mais comment mener avec nos fantômes d'organisations une politique aussi compliquée? Comment l'esquisser même avec les noyaux opposés et perdus dans la mare réformiste ou stalinienne?

Une suggestion qui en appelle d'autres

L'internation n'a-t-elle pas d'ores et déjà des bases socialse comparables à celles que pouvait avoir la nation quand elle vivait au-dessus des survivances de frontières provinciales anachroniques?

La vie d'une internation démocratique est-elle décelable actuellement?

Si cela était, ne serait-ce point sur ce terrain que devraient porter nos efforts? Nous répétons comme un vieux cliché que les nations dépendent les unes des autres, que les industries passent pardessus les frontières, que l'Europe est plus petite que la France d'autrefois pour nos moyens techniques, mais c'est un cliché usé et sans vie qui ne fait plus dresser l'oreille à aucun auditoire.

Louzon l'a ranimé à la fin de son « Economie capitaliste » en nous montrant l'organisation des grands trusts internationaux et en nous décrivant leur vie économique.

Ne sont-ils pas les jalons de l'internation bourgeoise?

Ne sont-ils pas en même temps les points vulnérables à l'action et à la propagande syndicaliste ouvrière puisque la classe ouvrière en est un organe vivant?

Au lieu d'une artificielle création politique, vue sous cet angle, « l'internation bourgeoise » mère de la première internationale ouvrière conséquente ne prendrait-elle pas l'aspect d'une transformation vivante suivant la marche normale en partant de l'économique pour aller au social et au politique?

Vue sous cet aspect ne donne-t-elle pas du même coup aux militants ouvriers et aux organisations des possibilités d'action réelle sur l'économique et le social dans le sens d'une grande transformation politique?

Je laisse aux plus aptes que moi en connaissances géographiques et économiques le soin de nous dire ce que vaut cette suggestion, et de nous donner la cote actuelle en valeurs exactes de la vieille utopie humaine : « la République universelle » dont ni la démocratie bourgeoise, ni l'internationale ouvrière n'ont su encore nous donner la clef.

J. DUPERRAY.

Pour les dettes du "Cri du Peuple"

DEUXIEME LISTE

On m'excusera de n'avoir pu donner cette deuxième liste dans le numéro du 25 décembre. J'ai dû m'aliter le 6, et je n'ai pu commencer à me lever un peu chaque jour qu'avec la nouvelle année. Cela va mieux, maintenant, et après le mois de convalescence dans le Midi, qui m'est ordonné, j'espère être complètement rétabli, quoique le choc ait été rude. Voici donc ma deuxième liste. Elle comprend toutes les sommes reçues jusqu'au 31 décembre :

F. P.	10.—
Chestier	10.—
Deveaux	10.—
Delsol	10.—
F. Charbit	50.—
Bettendroffer	10.—
Jean Leysten, Verviers	640.—
Raymond Croze	100.—
Bertin, Chambéry	50.—
Tremey, Chambéry	50.—
Un ami personnel, Chambéry	10.—
Julien Cadet, Chambéry	10.—
Georges Maupioux	50.—
Ploncard	10.—
Alhomme	10.—
Bureau, Alger	200.—
Renée Nicolas, Brest	20.—
Doukhon, Alger	20.—
Pierre Barat	50.—
Gauthé, Nevers	100.—
Teihac, Gironde	25.—
Van Zurk, Nice	50.—
R. S.	150.—
Maurice Wullens	100.—
Albertini, Aube	30.—
Des camarades du Syndicat des Instituteurs des Côtes-du-Nord :	
Meyssonnier	20.—
Nouazé	5.—
L'Hostis	5.—
Garrivet	5.—
Bellec	5.—
Mme Huet	5.—
Mlle Le Mée	10.—
Henri Boville	50.—
René Nouelle	25.—
Mme J. Baudin, Montceau-les-Mines	50.—
R. Postgate, Londres	100.—
Boulay	10.—
Bettendroffer	10.—
Jean Pinty, Alger	100.—
Jean Vidal, Riom	50.—
G. Thomas, Indre	20.—
Paul Vialatte	10.—
M. A.	10.—
Théo Lippe	27.30
Gaye	50.—
Bour	10.—
A. Pelletier	5.—
Fabre	10.—
Roussignol	10.—
Granet	20.—
R. Dionnet	27.80
Geslin	10.—
G. Pelletier	10.—
Auffret, Stains	20.—

Maure, Stains	20.—
Bennetot	20.—
Delsol	10.—
Roger Hagnauer	50.—
Catalogne	5.—
Victor, Paris	100.—
Charon	10.—
Vivès	10.—
Duchêne	30.—
Béranger	10.—
Felce, Alpes-Maritimes	20.—
Autuche, Haute-Loire	20.—
Thevenon, Loire	20.—
Germaine Goujon	15.—
Dupuy	20.—
Total de la deuxième liste	2.825.10
Première liste	955.—
Recettes totales	3.780.10

Pendant la même période, j'ai dépensé 1.151 francs 65, d'une part 848.15 pour solde du compte Hachette, d'autre part 303.50, acompte de novembre à M. Georges Dangon (l'acompte de décembre a été envoyé le 3 janvier). Au 31 décembre, il me restait donc en caisse 2.628 francs 45, c'est-à-dire de quoi assurer les versements mensuels à M. Dangon pendant 9 mois. Et cela sans parler des engagements mensuels des camarades, engagements qui s'élèvent, à l'heure actuelle, à 225 francs.

Je ne sais vraiment pas comment exprimer ma reconnaissance aux amis de la « R. P. » pour l'empressement qu'ils ont mis à répondre à mon appel. Leur solidarité est si réconfortante!

M. CHAMBELLAND.

P. S. — Adresser les fonds à mon chèque postal : Maurice Chambelland, 3, place Séverine, le Pré-Saint-Gervais (Seine), compte : Paris 2.065-09.

PARMI NOS LETTRES

A propos de l'article de Louzon *De l'Etat démocratique à l'Etat autoritaire*, le camarade Jacquet nous écrit ce qui suit :

Je ne suis pas d'accord avec Louzon sur la séparation des pouvoirs « base de l'Etat moderne » et « garantie de la liberté des citoyens ». Je signale à notre ami que d'excellents juristes anglais nient qu'il y ait, chez eux, séparation entre le législatif et l'exécutif. Le professeur Laski écrit à ce sujet : « L'origine de cette idée est, comme on le sait, une erreur d'interprétation de Montesquieu dans son histoire de la constitution anglaise; et cette erreur est elle-même due à une application erronée de certains principes de Locke. Une séparation de cette nature aurait pour résultat d'altérer dangereusement la responsabilité de l'exécutif. Le système anglais, dans lequel l'exécutif, considéré comme un délégué du législatif, *soumet ses projets à l'approbation de l'Assemblée législative a, selon moi, l'avantage certain de révéler exactement aux lecteurs le ressort de la responsabilité ministérielle. »*

En France, où les traditions régaliennes sont très fortes, la séparation est tranchée entre les deux pouvoirs et c'est déplorable : elle ne permet pas de sanctionner, vite et bien, les fautes de l'exécutif. A tout instant, les ministres se réclament de cette séparation afin de mieux trahir leurs serments de la veille et de s'affranchir de la délégation dont ils ont été l'objet de la part du Législatif.

Ceci remarqué, je suis entièrement d'accord avec Louzon sur la disparition du législatif au profit de l'exécutif. Jamais le Parlement n'a été aussi nul, aussi rampant, aussi prompt à lécher la cravache dont on lui cingle les flancs. Je crois même que l'opposition entre le passé et le présent mérite d'être approfondie avec soin. En effet, c'est par un euphémisme mensonger que les décrets peuvent être qualifiés de décrets-lois. Il y a opposition de principe entre le décret et la loi.

La loi, dans une démocratie libérale, est votée après de longs débats témoignant de la volonté que l'on a de creuser le canal du consentement chez les intéressés. A la manière d'un magistrat jugeant au civil, elle départage ces plaideurs de bonne foi que sont censés être les citoyens. « Elle définit les droits et les devoirs des citoyens et les invite à faire appliquer la loi en soumettant leur cas à un tribunal. » (Walter Lippmann.)

Dans une véritable démocratie, l'Etat n'a aucune majesté particulière. « Il n'administre pas les affaires des hommes. Il administre la justice entre les hommes qui mènent eux-mêmes leurs affaires. » (W. L.) Par suite les fonctionnaires exercent tout simplement un métier utile. Ce sont des hommes ordinaires rendant des services et responsables de leurs actes.

Tout change dès que l'Etat tourne le dos au progrès. Il y a alors un souverain distinct et des sujets. Le fonctionnaire relevant de l'Etat-roi lui emprunte une partie de sa majesté. *Il se considère comme un vice-roi, en dépit de son salaire de famine.*

Il n'existe plus « d'ordre légal à l'intérieur duquel les individus ont des droits et des devoirs réciproques. » Il n'existe plus que des privilégiés gouvernant par le moyen de décrets-lois arbitraires appliqués par des fonctionnaires parlant sec. Il faut que ça saute sans quoi les gardes-mobiles entrent en jeu.

Nous courons à la réaction, c'est certain. Pourquoi? Evidemment parce que l'économie, s'efforçant de nier la révolution industrielle qui créa le marché mondial, s'achemine vers la corporatisme le plus rétrograde. On pourrait dire, je crois, que nous assistons, depuis trente ans, à une balkanisation des marchés entrainant une balkanisation de la planète.

C'est justement à ce sujet que se posent pour le syndicalisme des questions tragiques auxquelles il faut répondre à peine de vie ou de mort.

Il est certain, en effet, que toute la droite de la C.G.T. pense comme notre bourgeoisie pourrie.

Nous devons cela à la guerre car, avant 1914, *les meilleurs militants avaient compris que la classe ouvrière ne peut, sans péril, collaborer avec un maître corrupteur et corrompu. Il y avait chez eux un civisme de classe extraordinaire. Au contraire, pendant et après la guerre, on s'est intégré à l'Etat décadent; à la manière des capitalistes on a imploré des* privilèges corporatifs *au lieu de conquérir des* droits. *Comme le maître, on a maudit le législatif et ce sont les pouvoirs d'exécution qui l'ont emporté au groupement professionnel. Qu'un Jouhaux,* depuis un quart de siècle, *préside aux destinées de la C.G.T. c'est une preuve indéniable de la subversion du syndicalisme par des forces nettement antisyndicalistes.*

Disons ici que le communisme des bonnes années a eu son utilité. En un temps où le civisme de classe semblait menacé de disparaître à tout jamais, il a été une diastase révolutionnaire. Malheureusement l'expérience a prouvé d'une façon décisive qu'un parti, quel qu'il soit, ne parvient pas à se garder contre l'autoritarisme et par suite, tôt ou tard, contre le servilisme et la corruption. Nous avons donc assisté, dans le secteur révolutionnaire, à un second retournement du syndicalisme contre lui-même. Ainsi le remède s'est révélé au moins aussi nuisible que le mal.

Comme le dit Louzon, il y a heureusement la dialectique. A côté des tendances autoritaires, créatrices de souffrance, renaît le besoin physique de

liberté, de liberté sur toute la ligne, de liberté génératrice de bonheur. Ce n'est point par l'effet du hasard que viennent de paraître La Cité libre *de Lippmann et surtout l'admirable* Liberté *du professeur Laski.*

La balkanisation de l'économie peut-elle se poursuivre? Je ne le crois pas. Dans les pays où l'on vante le plus l'autarchie, on ne songe en réalité qu'à vaincre sur le marché mondial. Ce dernier, ainsi que l'avait prévu Marx, reste la forme moderne du destin. La politique autarchique n'est qu'une position de repli en vue de nouveaux bonds en avant.

On le voit à plein pour l'Allemagne. Cette dernière s'ouvrant de nouveaux débouchés en Europe centrale, ouvre, par réciprocité, ses frontières aux produits roumains, turcs, bulgares, serbes. Or tout marché qui s'élargit c'est le mouvement repris dans le sens de la division du travail, de la spécialisation des activités humaines, de l'interdépendance des intérêts, de la prédominance du cosmopolitisme sur le nationalisme.

On a beau vouloir rester argen cent pour cent, cela n'est pas possible quand on ne vit plus en vase clos, dans un certain climat. Quand sur les marchés paraissent des denrées venant de tous les coins du monde, les nostalgies précapitalistes et les rêveries antimachinistes disparaissent et avec elles, l'autoritarisme qui en est la conséquence.

Notre combat pour la liberté ne doit donc pas se borner à une lutte idéologique. Il est indispensable qu'il se double d'une lutte acharnée pour la liberté des échanges.

JOURNAUX • LIVRES, REVUES

LES SOUVENIRS D'UN MILITANT SYNDICALISTE : P'TITE GUEULE, par Gaston Guiraud. (1)

Maurice Chambelland attira l'attention des lecteurs de la *R.P.* sur les « Carnets de route » de Dumoulin. Je tiens à signaler à ces mêmes lecteurs le livre dans lequel Gaston Guiraud a raconté sa vie.

Il l'a curieusement intitulé *P'tite gueule;* ceux qui veulent savoir pourquoi, trouveront l'explication dans les premières pages de l'ouvrage, que l'éditeur présente comme un roman, mais qui est un livre de souvenirs, et de souvenirs fort précieux pour les jeunes du mouvement syndical.

Guiraud a distingué trois parties dans sa vie et dans son livre.

Dans la première, il raconte son enfance. Orphelin de bonne heure, élevé par sa grand'mère qui lui inspira toujours une vénérable affection et dont il parle avec la plus touchante émotion, Guiraud connut la misère. Ce que peut être la vie des pauvres gens — cette vie qu'il faut « gagner jour après jour dans un effort rebutant et dur, qui vous empêche justement de vivre — Guiraud le dit ici, sans apprêt, sans plainte inutile et même avec bonne humeur. Je ne connais guère de description plus exacte d'une enfance populaire, pas même celle, si émouvante, de Guéhenno dans « le Journal d'un homme de quarante ans ». Je signale en outre les nombreuses réflexions par lesquelles Guiraud montre combien il est difficile aux adolescents de certains milieux populaires de rester honnêtes et propres : elles nous font apprécier comme il convient les efforts de ceux qui réussissent, comme lui, à devenir de vrais hommes.

C'est précisément pour fuir de mauvaises fréquentations que Gaston Guiraud s'engage dans l'infanterie coloniale. Commence alors la seconde partie de sa vie et de son récit.

Il fut expédié en Guyane. Cela nous vaut un tableau pittoresque et attristant de la vie de cette colonie qui abrite le bagne. Certes nous n'avons plus guère à apprendre à ce sujet, après les reportages d'Albert Londres ou le livre de Dieudonné. Pourtant Guiraud a rapporté une moisson de faits vécus qui nous confirment dans l'horreur indicible que nous éprouvons pour cette barbare institution. Sur la manière dont la justice y est rendue, Guiraud dit ce qu'il faut, et nul n'y dira jamais assez.

Le bagne et la vie des bagnards ne sont pas les seules choses que nous apprenons à connaître dans ces pages. Nous y prenons aussi la mesure de l'auteur, généreux, volontaire, sensible aux injustices, insensible à la crainte : sous les traits du marsouin, le militant syndicaliste s'annonce.

C'est lui qui est évoqué dans la troisième partie, la plus développée et, pour nous, la plus intéressante.

Sous la plume alerte de Guiraud, revit le syndicalisme des temps héroïques, celui des années 1900. En ce temps-là, on devenait syndicaliste comme Guiraud le raconte : en observant directement les faits, et en constatant qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas; en méditant notamment sur la dure condition ouvrière, dont on trouvera (p. 140) une brève mais juste description. Et on fondait un syndicat sans bien savoir toujours ce qu'était la C.G.T.; n'est-ce pas, Guiraud?

Avec cela, une foi syndicaliste profonde, un dévouement sans limite, une conscience professionnelle sans tache. Etre syndiqué, c'était vouloir être le premier partout, le meilleur dans sa profession. Et cela n'empêchait pas de combattre rudement le bourgeois, plus rudement qu'aujourd'hui, croyez-le.

Ces combats, Guiraud dit ce qu'ils furent. Adhérent au Syndicat de l'Electricité, qui jouissait d'un prestige considérable depuis qu'il avait réussi à plonger Paris dans l'obscurité, Guiraud vit de près la plupart des batailles d'avant-guerre. Il évoque pour nous Pataud, le célèbre secrétaire du syndicat de l'Electricité, devant lequel M. Lépine, préfet de police, n'était pas toujours à l'aise. Ce n'est d'ailleurs pas la seule figure qu'il anime pour ses lecteurs : on lira aussi son portrait de Bousquet, ce qu'il dit de Broutchoux, et notamment de Savoie, l'actuel secrétaire de la Fédération de l'Alimentation, au sujet duquel il raconte une tragique histoire qui renforce la sympathie qu'inspire cet excellent militant. Avec les militants, les grands faits de la vie syndicale reparaissent, depuis le premier mai 1906, jusqu'à l'action antimilitariste d'avant guerre. Les démêlés de Clemenceau et de Briand avec la C.G.T. prennent, dans les jours difficiles que connaît le mouvement syndical, le plus vif intérêt.

Cela m'amène à faire quelques petits reproches à Guiraud. Par exemple, je le trouve bien indulgent pour le Briand, même celui d'après guerre, qui ne fut pas toujours aussi pacifiste qu'il le dit. Je crois aussi qu'il aurait pu nous donner sur le syndicalisme pendant la guerre plus de détails qu'il n'en donne, et je ferai la même remarque en ce qui concerne le syndicalisme entre 1920 et 1936. Je sais les scrupules honorables invoqués par Guiraud. Je crois néanmoins que Gaston Guiraud a de salutaires rappels à formuler, je lui demande amicalement de ne pas trop attendre pour écrire la quatrième partie de son ouvrage : « Vingt-cinq années difficiles : 1914-1938 ».

Mais ce sont là vétilles. Que tous nos camarades lisent les souvenirs de Gaston Guiraud, de ce « réformiste » impénitent, qui a su définir (p. 146) ce qu'est un réformiste, et qui a su, dans le désintéressement le plus complet, servir la classe ouvrière.

Georges ALBERTINI.

(1) Fasquelle, édit. 16 frs.

Pour la révision du procès du P.O.U.M. ou l'amnistie immédiate

Voici le très important document qui nous est communiqué. Il est signé, comme on le verra, des personnages les plus représentatifs des différentes fractions du front antifasciste d'Espagne, à l'exclusion, bien entendu, des staliniens :

Le procès contre le Comité exécutif du P.O.U.M. a eu, en Espagne et à l'étranger, une résonance extraordinaire; le gouvernement de la république en connaît sans aucun doute tous les détails, c'est pourquoi nous ne croyons pas nécessaire d'en retracer ici l'histoire. Il nous suffira de rappeler que, accusés d'avoir commis les délits les plus monstrueux d'espionnage et haute trahison, Juan Andrade Rodriguez, Julian Comez Gorkin, Pedro Bonet Cuito, Enrique Adroher Pascual, et Georges Arquer Salto, furent traduits devant le tribunal d'exception chargé d'instruire ces sortes de délits. Les quatre premiers accusés ont été condamnés à 15 ans de travaux forcés, le dernier à 11 ans de la même peine.

Dans la sentence, la qualité d'antifascistes éprouvés des condamnés est reconnue, de même que leur constante participation dans la dure bataille que mène le peuple espagnol contre le fascisme. Il est également reconnu que ce n'est pas eux qui organisèrent ou provoquèrent les événements de mai 1937. L'accusation consiste seulement dans le fait qu'ils voulurent profiter de ces événements pour implanter, en Catalogne, un régime en accord avec les idées socialistes qui figurent au programme de leur parti. Cette responsabilité subsidiaire, si elle existe, rend cette sentence d'autant plus injuste qu'il n'y a pas eu d'autres procès ni d'autres accusés pour lesdits événements. Les soussignés ne peuvent approuver, en toute conscience, cette sentence, même si elle est sans appel, parce qu'elle contient, entre autres, une grave erreur de droit : le fait que le tribunal central d'espionnage s'attribue toute compétence pour dicter une sentence pour un cas de rébellion — c'est ainsi que le délit est qualifié dans la sentence — contrairement aux dispositions légales en vigueur qui réservent le jugement de ces sortes de délit aux tribunaux populaires de justice (D. D. du 7 mai 1937 et 24 mars 1938).

Mais, de plus, outre la raison citée plus haut qui est d'ordre juridique, nous en avons d'autres qui sont d'ordre politique. Les condamnés, tous vieux militants du mouvement ouvrier, prirent une part active dans les luttes de 1930 et avril 1931 qui conduisirent à l'établissement de la république, dans celles d'octobre 1934, février 1936 et juillet de la même année qui empêchèrent la réaction fasciste de s'installer au pouvoir. Aux yeux des masses populaires ces hommes apparaissent comme ayant été condamnés pour leurs idées révolutionnaires de toujours, comme des victimes d'une persécution politique. A l'étranger —et le gouvernement de la république le sait mieux que nous-mêmes — l'émotion a été énorme autour de cette affaire. Il est déjà question de faire un contre-procès à Paris avec le concours d'avocats français, anglais et américains connus. La cause de l'Espagne antifasciste peut-elle bénéficier de cela — surtout en ces moments? Non, évidemment.

Un sentiment de solidarité antifasciste envers les condamnés, et la conviction qu'ainsi nous servons l'intérêt général de la cause pour laquelle le prolétariat espagnol lutte si vaillamment, nous conduisent à demander au gouvernement qu'il permette la révision, par les voies légales, de ce procès et la réparation des erreurs que, à notre point de vue, contient la sentence dictée. Et, par dessus tout, nous désirons que ces vieux militants antifascistes qui, en Espagne et à l'étranger, jouissent d'une certaine sympathie, ne voient pas leurs énergies se consumer stérilement dans les prisons, alors que l'effort de tous est nécessaire pour vaincre l'ennemi et sauvegarder les droits de l'héroïque peuple espagnol.

En conséquence, nous sollicitons du Conseil des ministres la révision du procès, que s'ouvre une nouvelle instruction du procès des condamnés ou, a défaut, en attendant le moment de cette révision, une amnistie immédiate.

Luis Araquistain (du *Parti socialiste*), ancien ambassadeur d'Espagne à Paris; Largo Caballero (du *Parti soicliste*), ancien président du Conseil; Rodolfo Llopis, ancien directeur général de l'Enseignement; Jaime Miravitlles (de la *Gauche républicaine catalane*), commissaire à la propagande de la Généralité de Catalogne; Federica Montseny (de la *C.N.T.-F.A.I.*), ancienne ministre de l'Hygiène publique; Nicolau d'Olwer (président de l'*Action républicaine catalane*), gouverneur de la Banque d'Espagne, ancien ministre; Juan Peiro (de la *C.N.T.*), ancien ministre de l'Industrie; José Tarradellas (de la *Gauche républicaine catalane*), président du gouvernement de la Généralité.

Centre Syndical d'action contre la guerre

AUX SYNDICALISTES PARISIENS

Le développement de notre activité dans la région parisienne nécessite une installation régulière. Dans ce but, les camarades que nous avons réunis ont adopté les mesures suivantes :

1. Location d'un magasin dans une rue passante afin de bénéficier de l'exposition publicitaire que nous projetons;

2. Ce « Foyer Pacifiste » sera le lieu de rencontre des syndicalistes de Paris et de province. On s'y réunira. On y entreposera le matériel. La littérature syndicaliste et pacifiste y sera vendue. On y fera des cours de documentation;

3. Chaque syndicaliste parisien est invité à verser dix francs au compte chèque postal : Maupioux 1959-32, Paris, avec cette mention : Pour le « Foyer Pacifiste »;

4. Si la somme nécessaire à l'installation n'est pas obtenue avant le 15 mars, l'argent reste à la disposition des souscripteurs, ou sera affecté à l'abonnement à la « Feuille Bimensuelle ».

Les 1.200 syndicalistes parisiens qui nous ont fait confiance par écrit, les 3.000 syndiqués qui ont signé collectivement leurs lettres, voudront bien s'intéresser activement à cette nouvelle réalisation contre la guerre et y intéresser leur entourage. Nous rendrons compte des premiers résultats dans le numéro du 1er février.

Les syndicalistes parisiens ont une occasion de démontrer publiquement leur capacité constructive.

Le Secrétariat.

Le gérant : M. CHAMBELLAND — Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e)

Avant le 31 Janvier !

Lecteurs qui n'avez pas encore le merveilleux

Précis de Géographie économique

par HORRABIN

traduit par J. Péra

Hâtez-vous de nous le commander,
car nous serons obligés d'en porter le prix à

12 francs

à partir du 1er Février.

Jusqu'au 31 Janvier, c'est encore,
pour nos lecteurs

9 fr. franco

Adresser la commande et son montant à notre C. C. P. :
« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris

Avant le 31 Janvier

Achetez

L'Economie Capitaliste

Principes d'Economie politique

(Nouvelle édition)

par **R. LOUZON**

à son ancien prix de **12 francs**

◆

A partir du 1er Février, le prix en sera porté à

15 francs

« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Adresser les commandes et leur montant à notre C. C. P. :
Compte N° 734.99. Paris.